LE. CH. E. TESTA.

NOTICE STATISTIQUE ET COMMERCIALE SUR LA REGENCE DE TRIPOLI DE ...

XXI:-
114

288.580

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

XXI : —
114

PERPUSTAKAAN NASIONAL R.I.
Tanggal : 29-7-2010
Nomor Induk : 10675/H-Nosum/10
BIB - ID : 9257360
ITEM - ID : a000379338?
Asal : Museum Pusat

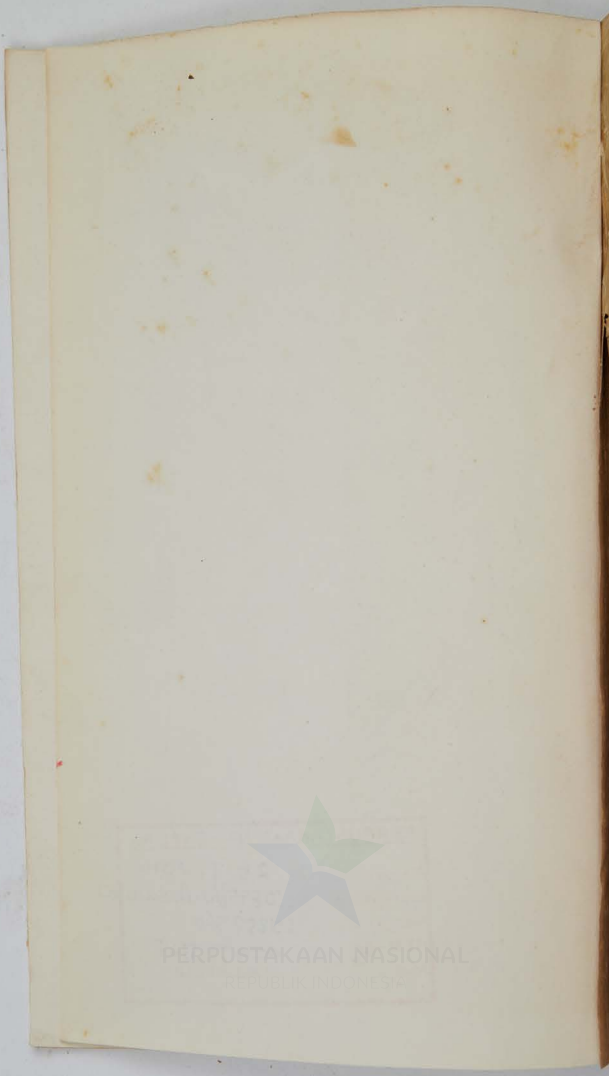

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

NOTICE STATISTIQUE ET COMMERCIALE

SUR LA

RÉGENCE DE TRIPOLI DE BARBARIE.

PAR

LE CH. E. TESTA,

DOCTEUR EN DROIT, CONSUL DE S. M. LE ROI DES PAYS-BAS AUPRÈS DE LA RÉGENCE DE TRIPOLI DE BARBARIE ET DE SES DÉPENDANCES.

LA HAYE,
MARTINUS NIJHOFF,
1856.

BAT. GENOOTSCHAP VAN K.E.N.W.

PERPUSTAKAAN NASIONAL R.I.

DE L'IMPRIMERIE DES FRÈRES GIUNTA D'ALBANI.

Ayant recueilli des données intéressantes et inédites sur le commerce et la statistique de la Régence de Tripoli de Barbarie, pendant un séjour d'environ 10 ans dans ce pays, je crois qu'il intéressera le public de connaître le résultat de mes observations.

J'ai eu, à dire vrai, beaucoup de peine à les réunir, puisqu'on n'y tient guère à Tripoli de registres et que les employés du gouvernement ont intérêt à tenir tout caché et tout confus, pour ne pas faire voir leurs gaspillages.

Je prierai donc mes lecteurs de vouloir bien juger avec indulgence cette petite publication, faite à la hâte pendant mon court séjour en Hollande.

Tripoli tire son nom du Grec *treis poleis (τρεις πολεις)*, qui signifie les trois villes. Effectivement, trois villes florissantes furent anciennement fondées sur ces côtes; savoir: *Sabrata* et *OEa* ou OEta par les Phéniciens; *Septis Major* par des Sidoniens fugitifs à cause des dissensions civiles. On voit encore les ruines de Sabrata près de *Tripoli-le-vieux* et Zouagha. OEa occupait l'emplacement où se trouve maintenant la ville de Tripoli. Sep-

tis Major, la patrie de l'Empereur Septime Sévère, était une ville très-importante; on en voit encore les ruines à Sebda; elle était située entre les deux Syrtes, dans un endroit où la mer conserve toujours le même lit; c'est-à-dire où la marée ne se fait pas sentir, car le nom de grande et petite Syrte que reçurent les golfes à droite et à gauche de ce lieu, vient de syrô (σύρω) qui signifie j'entraîne. (Il faut observer que la marée dans ces golfes se fait encore aujourd'hui beaucoup plus sentir que sur les autres points de la Méditerranée.) Ainsi donc, suivant Salluste [1]), dès qu'il faisait des vents violents, les flots entraînaient le limon, le sable, des pierres énormes, en sorte que l'aspect du rivage et surtout les mouillages changeaient entièrement. C'est probablement de là et de la cruauté des habitants que ces parages ont conservé jusqu'à nos jours le nom de «côtes inhospitalières de la Barbarie». Cependant, elles ne méritent plus ce titre au même degré. D'abord, les personnes qui fréquentent ces rives connaissent parfaitement les bas fonds, par exemple ceux près des îles Kerkenis et autres, où l'on jouit du plus grand calme au milieu des plus fortes tempêtes. Les Arabes, d'ailleurs, n'assassinent plus les naufragés; mais ils font ce que d'autres peuples bien plus civilisés, hélas, cherchent également à faire en pareilles circonstances: ils cherchent à voler.

La position géographique de la Régence de Tripoli est connue de tout le monde. Elle s'étend environ du 29° au 34° longitude et du 33° latitude environ jusqu'au Tropique du Cancer. Cette régence est bornée au Nord par la Mer Méditerranée et comprend environ 400 lieues de côtes; à l'Est, par l'Egypte; à l'Ouest, par la Régence de Tunis; au Sud, par les déserts de Lybie, habités par les Touarik's, et les déserts de la Sahara, habités par les Tibbous. Ainsi, il est presque impossible de déterminer l'étendue précise et totale du vaste territoire de cette Régence, plus grand que la France même, dont la majeure par-

[1]) Voyez Salluste: Jugurtha seu Bellum Jugurthinum; T. II. § 89.

tie, il est vrai, est couverte de sables, mais néanmoins offre encore beaucoup de terrains cultivables de plus que ce qui est cultivé.

La difficulté de préciser son étendue provient donc de ce que les frontières au Sud ne sont pas déterminées. De plus, il y a plusieurs chefs de l'Intérieur, par exemple, le Sultan de Bournou, qui reconnaissent bien le Sultan de Constantinople comme chef de l'Islamisme, par conséquent dans certain égard maître de toute la terre; mais je doute fort qu'ils consentissent à payer tribut à Sa Hautesse.

Le pays est traversé par de petites montagnes appartenant à la chaine du Mont Atlas et s'abaissant peu-à-peu du côté de l'Egypte.

Les montagnes de Tarhouna à l'Est de Tripoli, riches surtout en dattes et en chameaux, ont été visitées par les voyageurs Richardsen, Barth, Overweg et le Dr. Vogel, qui en ont exactement déterminé la position. La plus haute montagne est de 1529 pieds. Il existe dans ces environs beaucoup de ruines Romaines, des aqueducs qui prouvent l'ancienne prospérité du pays.

Les montagnes du Gibel et de Gharian, à l'Ouest de Tripoli, s'élèvent jusqu'à 2,000 pieds au-dessus de la mer; pendant l'hiver, il y gèle et il y tombe de la neige.

Le pays est très-bien cultivé. Il est riche en huile, en safran, en raisin et en figues qu'on sèche, et en moutons.

Les habitants sont très-hospitaliers. L'aspect en est riant; on se croirait en Suisse. Plus de cent villes et villages sont réunis à peu de distance les uns des autres.

Les maisons sont toutes sous terre. On y entre par un long corridor, soit Skiffa, qui va en s'abaissant; la lumière y vient par un large trou carré qui forme une cour intérieure au centre de la maison. Ayant visité ces montagnes moi-même, je puis en parler avec connaissance de cause.

Le Gouvernement Turc a fait fabriquer dans le Gharian et

dans le Ghibel des châteaux, soit de petits forts, où il tient de petites garnisons.

L'intention du Gouvernement Ottoman paraît être d'étendre ses frontières au Sud jusqu'à Ghat et d'y établir une garnison, et probablement une douane.

Ghat est situé à 12 journées de marche Sud-Ouest de Mourzouk, mais presque sans la même latitude. C'est un lieu très-important comme point de réunion de toutes les caravanes qui traversent le désert; car beaucoup de personnes venant de l'intérieur, ne vont pas plus loin, et celles qui sont venues de Ghedamès ou d'autres points, retournent également en arrière. Ainsi, là se forment les caravanes qui vont au Sud dans le Royaume d'Air, au Soudan, au Bournou, à Tombouktou et jusqu'aux montagnes de Bagermi; ou bien à l'Ouest, à Tunis, à Alger ou au Maroc; ou bien directement au Nord, c'est-à-dire à Tripoli par Ghedamès; ou enfin à l'Est, à la Mecque par l'Egypte, Benghazi et Mourzouk.

La Régence de Tripoli est entièrement dépourvue de rivières; il n'y a que des torrens; nommés Wady, soit Ouady, dont la plupart sont entièrement secs pendant l'été. Cependant, dans la partie Orientale, dans l'ancienne Catabathmos, près de l'Egypte, Derna, il y a beaucoup de petites sources, qui font fructifier toutes sortes d'arbres. Les Arabes appellent ce pays: « Djebel Akdar, » ce qui signifie: « montagnes verdoyantes. » En hiver, le débordement de ces torrens assure la récolte du pays.

La partie la plus fertile de la Régence de Tripoli s'étend entre la vallée de Ben-olid, qui contient beaucoup de palmiers-dattes et d'oliviers; pays habité par la tribu de Ursella; et le Ouady Sofeyen, qui commence à Zintan, entre Tripoli et Ghedamès, et finit entre Mezurata et Isa, dans le golfe de Sidra.

La partie supérieure de cette contrée étant riche en figues, les Arabes l'ont surnommée « *Tin* », espèce de nourriture des Arabes. Le centre produit surtout du blé et de l'orge. Un grain produit par fois jusqu'à 10 épis: les Arabes ont surnom-

mé cette partie *Bazine*, nourriture faite de farine. Enfin la partie inférieure, près de la mer, produit surtout des dattes. Les Arabes l'ont surnommée « *Aghine* », c'est-à-dire *pain*, soit *gâteau de dattes*. Richardson, Barth, Overweg et le Dr. Vogel ont observé dans leurs voyages, avec justesse, que l'on trouve surtout aux environs de la ville de Tripoli, les orangers, les citroniers, les pommes grenades, les abricots, les amandiers, des oliviers, des dattiers, l'opuncias, les coins, les nûfres, la vigne, les melons — les melons d'eau — qui pèsent jusqu'à 150 kilos, les pommes de terre, le poivron rouge, les alizaris (garance), un peu de pistaches et des cotonniers, etc. Les pommiers, les poiriers, les pruniers, les cerisiers, les fraises dégénèrent en peu d'années. A Mourzouk, par contre, on trouve seulement les grenadiers, les dattiers, les figuiers, les amandiers et les raisins. Ceux surtout au bord du lac, qui fournit le salnatron, réussissent assez bien. Il y a, cependant, beaucoup de pommiers dans le Ouady Shiati et à Mezurata. Les Orangers, les citroniers, les pistaches, le pain de St. Jean, viennent fort bien à l'Ouest de Tripoli jusqu'aux montagnes du Gharian. L'olivier croît à l'Est et à l'Ouest de Tripoli jusqu'à Ben-olid; les Mûriers, jusqu'à Soukna; le cotonnier, à Benjem. Benjem, non loin de Soukna, a encore ceci de curieux, que c'est là, pour ainsi dire, que les puces abandonnent entièrement, comme par enchantement, les voyageurs. Il paraît que ce petit animal prévoit qu'il ne peut supporter les chaleurs à travers les sables brûlants du grand désert.

Les dernières plantes qu'on rencontre près du désert sont le ruta et le vincedoxicum; parmi les herbes, l'artemisias et le thymus.

L'état sanitaire de toute la Régence en général est excellent; hormis à Mourzouk et à Tawourga, où règnent presque toujours des fièvres. La maladie la plus générale dans toute la Régence est l'ophthalmie.

La description par Salluste du pays des Numides est très-

exacte et parfaitement applicable à la Régence de Tripoli ; voici ce qu'il dit [1] : « Les mers sont orageuses et sans ports ; le sol « fertile en grains, bon pour les troupeaux, stérile pour les « arbres ; le ciel et la terre sans eau ; les hommes sains, agiles, « résistant à la fatigue. La plupart arrivent à une extrême « vieillesse, à moins que le fer ou les bêtes féroces n'abrégent « leurs jours, car les maladies mortelles y sont aussi rares que « les animaux malfaisants de toute espèce y sont multipliés. »

Tout cela est parfaitement vrai, excepté qu'il n'y a plus guère d'animaux malfaisants. Il y a seulement quelques serpents et des scorpions, mais rarement on meurt de leurs piqûres. Généralement, on fait de suite sortir le sang aux environs de la blessure ; les Européens y mettent dessus un peu d'ammoniac liquide.

Les chaleurs les plus fortes et les plus désagréables sont seulement en Août, Septembre et Octobre. Le ciel n'est presque jamais couvert de nuages, excepté les jours de Gibli ; on appelle ainsi le vent du sud, venant du désert. Alors, le ciel est obscurci par un nuage de sable très-fin et rougeâtre, qui pénètre jusque dans les appartemens les mieux fermés ; il amène même par fois des sauterelles ; l'air est enflammé à une température au-dessus de 35° Réaumur à l'ombre. En un mot, on grille, on se dessèche, mais on ne transpire pas du tout. On dit cet air sain, mais malheur au voyageur qui rencontre ce vent en traversant le désert. Ce vent du Gibli se maintient tout au plus pendant trois jours ; il est immédiatement suivi par des vents humides du Nord et du Nord-Ouest.

La température en hiver le long des côtes est très-douce. L'époque des pluies commence en Novembre ou Décembre jusqu'en Avril ; il pleut rarement en Octobre et en Mai. Généralement on reste six mois sans pluie. On boit pendant ce temps l'eau de pluie des toits conservée dans des citernes. On a aussi

---

[1]) Voyez Salluste: Jugurtha seu Bellum Jugurthinum. § XX.

de l'eau de puits, surtout dans les campagnes, mais elle a un goût plus ou moins saumâtre.

On sème le blé et l'orge tout de suite après les premières pluies, si elles sont assez abondantes. Alors tous les gens habitant aux environs des villes vont pour cela dans l'intérieur et s'établissent sous des tentes.

On se sert d'une petite charrue dont le fer, en forme de triangle, a 3 à 4 pouces de long sur 2 pouces de large et environ 6 lignes d'épaisseur; les deux côtés du triangle se replient un peu sur eux-mêmes, de manière que le fer s'emboîte sur le bois de la charrue; l'attelage est de cordes. On se contente de faire un sillon de deux à trois pouces de profondeur. La charrue est tirée indifféremment par un chameau, un cheval, une vache, un bœuf ou un âne. Mais on travaille mieux avec un chameau ou un cheval. Jamais on ne met de l'engrais; mais, après 2 à 3 ans, on laisse le terrain en jachère. Un chameau ou un cheval, conduit par un homme, sème chaque année environ 7 kilos de Constantinople d'orge et 1 kilo de blé; c'est ce qu'on apelle une Sèka. Depuis 4 ou 5 ans les Arabes ont vu l'avantage de semer plus de blé qu'ils vendent à des prix élevés, au lieu d'orge qui est principalement destiné à l'usage du pays.

L'homme qu'on loue et qui conduit un animal et sème une séka, reçoit, dans les années ordinaires, environ 15 à 20 francs d'argent comptant et sa nourriture pendant les 20 à 30 jours que dure le travail. Puis il est libre, mais il retourne en Mai ou en Juin à l'époque de la récolte; alors on lui confie de nouveau l'animal, la tente, on lui procure sa nourriture et il va moissonner. Le quart du produit de la récolte est pour lui. Il doit faire *battre* votre orge et votre blé et transporter les autres $\frac{3}{4}$ de la récolte chez le maître de l'animal lequel lui a fourni la semaille; ou bien il doit déposer, pour le compte du propriétaire, les susdits $\frac{3}{4}$ de la récolte dans une ogla. On appelle ainsi une vaste fosse ou souterain, où l'on dépose le blé, l'orge, et quelques fois les dattes de divers propriétaires, moyennant

une rétribution. En fermant l'entrée hermétiquement on y conserve 2 ou 3 ans et plus les objets qu'on y dépose. On fait transporter aussi la paille de l'orge qui sert de nourriture aux chevaux et aux chameaux. La paille du blé est abandonnée sur place, comme de nulle valeur. Si on a un homme de confiance, — mais ils sont rares, — on est sûr d'un bon bénéfice, si l'année est un peu propice.

Le Pachalik soit Eyalet de Tripoli a été divisé par le Gouvernement Turc en 4 Liva's ou Sandjak's, c'est-à-dire en 4 districts, qui sont gouvernés par des *Kaïmacan's* portant généralement le titre de *Beys* quelquefois, cependant, ils ont le titre de Pacha, comme par exemple, le Kaïmacan du Fezzan et celui du Gibel. Ces 4 Liva's ou districts, sont:

1°. Le territoire du Fezzan, dont le Kaïmacan réside à Mourzouk.

2°. Le territoire de Benghazi, ou de la Cyrénaïque dont le Kaïmacan réside à Benghazi.

3°. Le territoire de Mezurate, dont le Kaïmacan habite le château de Goms, non loin de Mezurate.

4°. Le territoire de Ghedames du Gibel et Gharian dont le Kaïmacan réside dans le château du Gibel, à Ifrin.

Le territoire aux environs de Tripoli est administré par le Gouverneur-Général lui-même.

Depuis la chute de la dynastie Arabe des Princes Caramanli, Pachas héréditaires de toute la Régence de Tripoli, depuis 1714 jusqu'au 28 Mai 1835, le Gouvernement Ottoman a envoyé onze commissaires ou Gouverneurs-Généraux pour administrer la Régence de Tripoli; savoir:

En Mai	1835,	Mustafa Nedjid Pacha.
» Août	1835,	Mehemed Raïf Pacha.
» »	1836,	Capitan-Pacha, Tahir.
» »	1837,	Ahmed Muchir, Capitan Pacha.
» »	1838,	Hassan Pacha.
» »	1840,	Asker Ali Pacha.

En Juillet	1842,	Mehemed Emin Pacha.
» Avril	1846,	Ragoub Pacha.
» Decembre	1848,	Izzet Pacha.
» Septembre	1852,	Mustafa Nouri Pacha.
» Octobre	1855,	Osman Pacha.

Dans le commencement de la conquête plusieurs de ces Gouverneurs furent en même temps Capitan-Pacha de flotte turque et commandants-généraux des troupes. Actuellement il y a toujours un Pacha ad hoc, qui commande les troupes de Tripoli. Les Gouverneurs-Généraux de Tripoli furent dans le commencement changés très-souvent, et ils venaient seuls, sans leurs femmes légitimes, car on craignait qu'ils ne se révoltassent eux-mêmes. Puis, plus tard, on les laissa en fonction pendant 2 à 3 ans, et on leur permit de mener avec eux à Tripoli leurs épouses légitimes et tout leur harem.

On évalue la population totale de la Tripolitaine à environ 1 à 1½ million d'habitans. Elle était presque le double avant la peste et la guerre, qui pendant 10 ans (1832 à 1842) ruinèrent le pays.

Cette population est composée de *Maures* Mahométans indigènes qui habitent les villes; *d'Arabes*, soit Bédouins à habitations fixes, de quelques *tribus nomades;* de *Fezzanis*, soit Musulmans noirs, habitant le Fezzan, *d'esclaves noirs* provenant de l'Intérieur; de beaucoup de *Juifs* anciennement venus dans le pays, qui habitent les villes ou près des villes, s'occupant exclusivement de commerce et d'industrie; de *Turcs* militaires ou occupant les hauts emplois administratifs; enfin, *d'étrangers*, soit Chrétiens d'origine Européenne, négociants, boutiquiers, jardiniers, agriculteurs, domestiques, soit Juifs généralement Toscans, négociants boutiquiers, soit Algériens, négociants boutiquiers, soit Marocains, porte-faix, marins, hadji's, etc.

Ainsi, dans ce nombre sont compris: les habitants du Royaume de Fezzan, soit Pachalik du Fezzan, qu'on évalue, suivant les uns, à 100,000 âmes, mais, suivant les voyageurs Richardson, Barth et Overweg, à 26,000 âmes seulement.

Ensuite, il faut y compter les habitants de l'oasis Ghedames, dont le nombre ne peut être déterminé au juste, puisque Ghedames est un point de passage, une hôtellerie où les caravanes passent et repassent.

Il faut y compter aussi les tribus nomades qui habitent près du désert de Barka; ainsi que les tribus nomades qui habitent près des frontières de Tunis.

Les principales villes de la Régence sont :

Tripoli, la capitale, qui donne son nom à toute la Régence et où résident le Pacha, Gouverneur-Général et tous les Consuls des Puissances Etrangères, etc. La population de la ville, non compris la garnison, est de 10,000 âmes, dont 5,000 Musulmans, 3,000 Juifs, 2,000 Chrétiens. Environ les trois quarts de ces Chrétiens sont Maltais, les autres sont Français, Napolitains, Toscans, Grecs, Espagnols, Sardes, etc. Elle posède un port qui avec peu de frais pourrait devenir excellent. Il y a une église Catholique, une église Grecque, trois Sinagogues et six Grandes mosquées. Elle occupe la position de l'ancienne ville OEta, dont il existe encore plusieurs antiquités romaines, entre autres un arc de triomphe assez bien conservé du temps d'Antonin le Pieux, ou de Marc Aurèle.

Le château, les fortifications, les édifices publics, le tout est très-négligé. Les environs de la ville, dits la *Meschiah*, sont une réunion de jardins dont les nombreux arbres de dattiers donnent de loin l'apparence d'un jolie bois.

La position de la ville de Tripoli, située plus au Sud que Tunis, Constantine et le Maroc, lui assure le monopole du commerce de l'Afrique centrale, et sous une bonne administration elle pourrait devenir le grand centre et la plus grande ville du Nord de l'Afrique. En effet, le grand désert ne peut être directement traversé par les caravanes. Il faut en faire le tour soit par Ghat à Tripoli, et puis à Tunis, soit par Toumbouktou pour aller au Maroc. Mais le prix des marchandises augmentant suivant le nombre de jours de voyage à dos de chameaux, il

est clair que Tripoli, qui est plus près du centre, pourra acheter les produits de la Négritie à meilleur marché, et pourra vendre plus cher les produits d'Europe. Le prix de la journée d'un chameau, qui dans les longs voyages, au lieu de 200, ne porte que 150 kilogrammes, est environ 2 à 3 francs par jour, ainsi la même marchandise se vendra :

A Agdes (dans le pays des Tibbous)	fr. 31.75
A Ghat (dans le pays des Touariks)	» 47.25
A Ghedames	» 63.00
A Tripoli	» 75.00
A Tunis	» 92.00

et encore plus cher au Maroc.

Tripoli sera également toujours un grand point de réunion et de passage pour les pèlerins qui vont à la Mecque. Déjà ils se réunissent dans l'intérieur à Massena, capitale de Bagermi pour se rendre à Tripoli. Tout le monde sait que ces pèlerinages sont non-seulement un devoir religieux, mais également un voyage spéculatif, et rares sont les pèlerins qui ne se procurent pas des marchandises avantageuses à vendre en Egypte ou à la Mecque. On peut estimer à environ 5 à 600 par an le nombre des hadji's ou pèlerins qui vont de Tripoli à la Mecque et vice-versa.

Tripoli possède aussi un petit chantier où principalement on répare les navires. On y construit de 3 à 4 navires par an, dont les plus grands ont environ de 120 à 200 tonneaux.

Le Gouvernement n'a à sa disposition qu'un petit schoener de guerre.

Le port de Tripoli est visité chaque année par environ 300 à 400 navires, dont une grande partie a moins de 100 tonneaux; les plus grands navires dépassent rarement les 200 tonneaux; ainsi en tout on peut évaluer de 30 à 35,000 tonneaux le jaugeage de tous ces navires. Voici le tableau des navires qui sont entrés dans le port de Tripoli et qui en sont sortis en 1851 et 1852.

1851.							1852.						
ENTRÉS.				SORTIS.			ENTRÉS.				SORTIS.		
NATION.	Nombre.	Tonneaux.	Valeur.	Nombre.	Tonneaux.	Valeur.	NATION.	Nombre.	Tonneaux.	Valeur.	Nombre.	Tonneaux.	Valeur.
			Tallaris.			Tallaris.				Tallaris.			Tallaris.
OTTOMAN.	271	15597	326360	271	15597	351283	OTTOMAN.	287	17563	402720	287	17563	372110
TOSCAN.	34	3725	136700	34	3725	139900	ANGLAIS.	41	3360	139760	41	3360	140670
ANGLAIS.	30	2271	161900	30	2271	92000	TOSCAN.	28	2960	141240	28	2960	115230
FRANÇAIS.	8	669	30700	8	669	15000	FRANÇAIS.	7	423	39000	7	423	32400
GREC.	12	1795	43300	12	1795	16600	JERUSALÉMITAIN.	13	330	24630	13	330	59300
SARDE.	2	233	2230	2	233	13600	GREC.	3	1007	4300	3	1007	7320
AUTRICHIEN.	2	641	2200	2	641	12000	NAPOLITAIN.	3	357	1630	3	357	6400
JERUSALÉMITAIN.	6	427	9200	6	427	12600	ROMAIN.	5	394	15000	5	394	28200
NAPOLITAIN.	4	419	900	4	419	23600	AUTRICHIEN.	1	51	500	1	51	1300
ROMAIN.	1	82	700	1	82	600	RUSSE.	1	112	6300	1	112	6500
			*)			*)				*)			*)
TOTAL . . .	370	25864	765240	370	25864	727383	TOTAL . . .	394	27112	894380	394	27112	754160

*) Les valeurs indiquées ci-dessus faites à la Douane ou dans les consulats ne sont pas justes, parce qu'il y a plusieurs articles qu'on passe sans déclarer, ou bien on déclare moins que la valeur. Par contre à l'importation on déclare les espèces de monnaies sur lesquels il n'y a pas de droit à payer, en sorte que l'importation surpasse la somme de l'exportation.

NB. Avant 1851 le nombre des navires, qui fréquentaient le port de Tripoli, était environ 300 par an. Depuis 1852 le nombre des navires diminue tous les ans par suite des mauvaises récoltes.

Je parlerai ultérieurement du commerce spécial de cette place, en parlant du commerce de toute la Régence.

Benghazi, soit Ben-ghazi, l'ancienne Bérénice, qui faisait partie de la Pentopole Lybique, est située à l'autre extrémité du golfe de Syrte; c'est la seconde ville de la régence. Elle possède également environ 10,000 âmes, dont 200 chrétiens; mais comme la ville n'est pas enceinte de murs, on comprend dans ce nombre les habitants des campagnes environnantes. La plupart des Puissances y ont des Vice-Consuls. Elle a une rade dangereuse.

On n'y trouve ni des citroniers, ni des orangers, ni des dattiers, ni des oliviers, fruits qui se trouvent sur presque tous les autres points de la Régence. On y trouve par contre beaucoup d'anguilles, ce qu'on ne trouve pas à Tripoli. Les environs sont surtout riches en bestiaux et en orge.

Benghazi fait un commerce assez actif avec l'intérieur par la voie de Mourzouk et surtout avec le Waday, le Darfour, les oasis de Audjelah, de Meradah, Syouah, où se trouvait le temple de Jupiter Ammon.

Entre Benghazi et Mezurata le long du golfe de la Syrte se trouvent les minières de souffre qui coûtèrent en 1846 au Gouvernement Turc 350,000 francs pour retirer le privilége accordé à une société française de pouvoir les exploiter. On trouve dans les environs de Banghazi beaucoup d'antiquités. En effet, outre Bérénice, c'est non loin de là que se trouvait Tolometha ou Ptolemais Arsinoé, Apollonie et la fameuse ville de Cyrène, qui faisait même concurrence à l'ancienne Carthage. Herodote, Pacho et Mr. Pélissier, ont parfaitement décrit tout ce pays.

Les principaux articles d'exportation sont: Des boeufs, de la laine, des peaux de boeufs, de chèvres et de moutons, de l'orge, un peu de blé et des articles de caravane qu'on expédie exclusivement à Malte et à Livourne; du beurre, du miel, de la cire, quelques articles de caravanes, principalement des dents d'éléphant qu'on expédie dans le Levant. Benghazi entretient aussi un commerce d'échange assez actif avec l'île de Crête et Tripoli.

Enfin il y a de nombreux pèlerins pour la Mecque, qui partent de là pour Alexandrie.

Dans les années prospères en orge et en laine 100 à 150 navires viennent y prendre leur cargaison.

On peut évaluer l'exportation à environ 1,000,000 francs et l'importation à environ 800,000 francs.

Mezurata est située non loin du cap de ce nom. On ignore généralement d'où vient le nom de Mezurata; cependant il pourrait venir de *mesurare*, mesurer. En effet, cette ville est située non loin du lieu où s'élevaient les autels des Philènes, qui avaient établi et pour ainsi dire mesuré les frontières de leur patrie. Voici l'histoire intéressante que Salluste rapporte à ce sujet :

« Dans le temps que Carthage était souveraine de presque toute l'Afrique, Cyrène fut aussi une grande et puissante cité. Entre les deux états se trouvait une plaine sabloneuse, où il n'y avait ni fleuve ni montagne qui pût servir à marquer les limites, ce qui occasionna une guerre longue et sanglante. Pour en finir, craignant un autre ennemi (les Romains), il fut convenu de faire partir deux députés de chaque ville; le point de rencontre serait la frontière. Carthage choisit deux frères nommés Philènes. Ceux-ci firent la plus grande diligence. Ceux de Cyrène furent plus lents, peut-être à cause de quelques tempêtes. Les Cyrénéens craignant d'être punis par leur patrie accusèrent les Carthaginois de supercherie. Pour en finir, les Cyrénées proposent aux Carthaginois d'être enterrés tout vifs dans le lieu dont ils voulaient faire les limites de Carthage, ou bien de les laisser eux-mêmes, aux mêmes conditions, aller où ils voudraient. Les Philènes acceptèrent la proposition, faisant un présent de leur vie à leur patrie, et ils furent ensevelis tout vivants. Deux autels furent consacrés dans ce lieu aux deux frères. Des honneurs furent institués pour eux à Carthage. »

La population de Mezurata n'est pas déterminée, car c'est plutôt un grand village. Une vingtaine de chrétiens y habitent; il y a un Vice-Consul Anglais. Non loin de là, au château de Ghoms

habite le Caïmacan turc, nommé par le Pacha de Tripoli, qui gouverne ce district ou Liva. Mezurata est très-riche en dattes et en divers fruits qu'on n'a guère à Tripoli, par exemple des poires et des pommes. Non loin de là, à Selin, il y a d'excellent raisin qu'on transporte à Tripoli et dont on fait d'assez bon vin.

Les habitants sont très-industrieux. On y fabrique de belles nattes et des tapis qu'on envoie à Tripoli, d'où ils sont expédiés à divers entrepôts de la côte, à Tunis et dans le Levant. On exporte de cette ville des bœufs, du blé, de l'orge, de la laine et des nattes à Malte. Quarante navires environ visitent tous les ans la rade, située à une petite distance de la ville même.

Derna, l'ancienne Dernis, est située sur la côte près des frontières de l'Egypte. Ce sont divers villages réunis ensemble. La population n'est pas déterminée. Un Vice-consul Anglais y habite. Les habitants sont peu hospitaliers et moins amis des chrétiens que dans les autres parties de la régence. Le pays, comme nous avons dit plus haut, est riche en eau, très-fertile, produisant beaucoup de miel et de cire. On y fait principalement le commerce avec l'Egypte et Benghazi, et on exporte des bœufs pour Malte.

Bomba, située aux frontières de l'Egypte, quoique de peu d'importance, mérite d'être citée, puisqu'elle a la plus belle rade de toute la côte du Nord de l'Afrique, et a excité la convoitise des Anglais, des Russes, des Français et des Américains. Mais nous passerons sous silence les villes situées à l'Est de Tripoli comme Tadjourah, Zliten, etc., et celles à l'Ouest, comme Zenzour, Zawiah, Zouaghah Zouarah et Brega, où étaient jadis des mines de sel.

Mourzouk, la capitale du Fezzan, l'ancien pays des Garamantes, où habite le Kaïmacan de ce Liva, ayant le titre de Pacha, mais dépendant de celui de Tripoli. Elle est située suivant le Dr. Vogel, au 25°, 55′, 16″ Lat. Nord et 11°, 10′, 15″, Longitude Est. La population est de 2,000 âmes, y compris une garnison de 430 hommes, qui se compose de 30 Turcs, 200 Arabes

ou Maures et 200 indigènes noirs ou Fezzani's. Mourzouk est pour ainsi dire le point de séparation entre les Touariks, qui habitent l'ancien territoire des Getules et les Tibbous, qui occupent la pays à l'Est de Mourzouk. Il existe une grande différence entre ces deux peuples. Les Touariks ont un Gouvernement régulier, ils font un grand commerce de sel, qu'ils échangent contre du blé, des esclaves, des habits, des armes et autres nécessités de la vie; ils font la chasse aux girafes, principalement à Damergu. Les Tibbous, au contraire, n'ont pas de pouvoir régulier; ils sont presque toujours tributaires du Waday ou du Bornou; ils vivent isolés, ne sont pas très-actifs, se dépouillent les uns les autres; ils s'enfuient vite sans présenter de résistance sérieuse; et ils font plutôt la chasse aux éléphants, dont on trouve un grand nombre près de Kauem. Mourzouk et ses environs sont très-malsains par les fièvres qui y règnent presque toujours et par les grandes différences de température. On dit que le Gouvernement Turc, quand il veut se défaire de quelqu'un, lui donne un emploi à Mourzouk. En hiver il gèle, en été on est soumis aux fortes chaleurs du désert d'Afrique. Non loin de cette ville se trouvent les lacs d'où on retire le sel-natron, et qui contiennent aussi un petit animal, savoir *l'artemia-Oudney*, dont les indigènes font la pêche; ils les mêlent avec des dattes, et ce mets a le goût du hareng salé. Les revenus du Royaume du Fezzan sont d'environ 250,000 fr. Le commerce d'échange de Mourzouk s'élève environ de 550 à 560,000 francs et consiste principalement en esclaves, en senè, en ivoire, en peaux de chèvres et de bœuf, en plumes d'autruche, en cire, en gomme arabique, etc.

Il y passe tous les ans une grande caravane du Bournou et du Soudan, et celles qui viennent de l'Egypte, Benghazi, Tripoli, Ghedames, Ghat et Touat. Le Gouvernement Britannique y tient un Vice-Consul qui est presque l'unique chrétien qui habite la ville. Les environs de la ville contiennent de beaux jardins, où on fait dans un an double récolte de millet (ghussub), principale nourriture des indigènes. En hiver on cultive un peu d'orge,

du blé et le ghafuli mozri, (zea Mais) orge indien. Le principal arbuste est le Cornus. Depuis quelques années, sur l'encouragement du Vice-Consul Anglais, Mr. Gagliuffi, on y cultive beaucoup la gomme acacia du Soudan, arbuste qui produit la gomme arabique.

Soukna, le point le plus septentrional du Fezzan est une ville située sur la route entre Mourzouk et Tripoli, à 17 jours de marche de celle-ci, et non loin des montagnes noires; proprement ces montagnes ont la couleur bleuâtre et d'après les voyageurs Richardson, Barth et Overweg et le Dr. Vogel, elles contiennent du fer.

La population est de 2,500 habitants. C'est l'endroit où les caravanes se reposent après avoir traversé le désert. Une fois à Soukna on se considère à Tripoli. Le commerce d'échange est nul, mais le pays est riche surtout en dattiers dont on compte jusqu'à environ 43,000 arbres; il y en avait même jusqu'à 70,000 avant la guerre qui dura de 1830 à 1842, mais ils furent taillés pour en construire les fortifications de la ville.

Ghedamès est située dans l'oasis de ce nom. La population, avons-nous dit, n'est pas déterminée; on peut cependant l'évaluer environ 10,000 âmes. Mr. Charles Dikson y a demeuré pendant plusieurs années comme Vice-Consul anglais; lui et son domestique étaient les seuls et les premiers chrétiens qui l'habitaient.

La ville de Ghedamès est la plus riche de toute la règence; tout le monde est négociant et il y a divers caravaniers millionnaires qui ne savent pas eux-mêmes tout ce qu'ils possèdent; néammoins ils vivent presque aussi simplement que leurs domestiques, ou conducteurs de chameaux, et ils continuent jusqu'à un âge très-avancé leurs voyages de Tripoli et de Ghedamès, à Ghat, à Air, à Bornou, au Soudan, à Tambouktou, etc. Cependant ils boivent du thé qu'ils achètent aux Européens de Tripoli ou de Tunis; ils fument peu, mais ils aiment à mâcher une fève qu'ils apportent avec eux de l'intérieur et ils ne manquent jamais d'avoir sur eux une forte odeur *Zebed*, soit espèce de musc. Ce

Zebed est une pommade qu'on retire d'une espèce de civette de Magomeri; on fait suer l'animal en l'irritant et la sueur produit cette pommade. Ce Zebed sert à faire les pastilles-du-sérail réputées pour leur forte odeur de musc. Les Ghedamsiens non seulement sont économes, mais négociants actifs; ils n'achètent jamais rien avant d'avoir visité divers négociants et comparé la qualité et les prix de la marchandise. Le climat de Ghedamès est sain, les maisons de la ville entourent pour ainsi dire l'oasis qui renferme les jardins. Les rues sont recouvertes et seulement pour l'usage des hommes, tandis que les femmes parcourent les toits, c'est-à-dire les rues supérieures, et y tiennent leur marché, achètent et vendent les objets nécessaires à la vie.

Entre les divers chefs-lieux des Livas ou districts, le gouvernement Ottoman a établi des voies de communication régulières, soit postes, qui répondent très-bien aux besoins du pays. Ainsi toutes les semaines part un courrier pour Benghazi en passant par Ghoms et Mezurate. Il faut environ 14 ou 15 jours pour faire parvenir une lettre de Tripoli à Benghazi. Un autre courrier part pour le Gibel et Ghedamès; les lettres mettent environ 12 jours de Tripoli à Ghedamès; enfin il y a un courrier qui part pour Mourzouk; celui-ci reste 17 à 20 jours en route. Non seulement cette correspondance est régulière et sûre, mais je puis rapporter ici un fait unique dans son genre. Ayant expédié à plusieurs reprises par divers caravaniers et par l'entremise des voyageurs Richarson, Barth et Overweg, des lettres adressées au Gouverneur des possessions Néerlandaises sur la côte de la Guinée à St. Georges d'Elmina, j'ai eu le plaisir d'apprendre qu'une de ces lettres, il est vrai, après plus de trois ans de voyage, était parvenue à sa destination, probablement par voie de Tombouktou, Pakatou, Bentakou et Yandi. Ainsi c'est la première lettre qui a traversé l'Afrique Centrale pour aller de la Méditerranée à l'Océan. Avant de parler du commerce de cette Régence je crois utile de dire deux mots, sur les poids, les mesures et la monnaie dont on fait usage.

On se sert généralement dans la régence de Tripoli des poids et mesures de Constantinople; cependant avec quelques différences.

Les mesures de pesanteur sont: L'Ocque de Constantinople et le Rotolli de Tripoli.

1 Ocque vaut $2\frac{1}{2}$ Rotolli.

1 Cantare (quintal) vaut 100 Rotolli.

100 Rotolli valent 40 Ocques, équivalentes à 50 kilo de France.

Le Rotolli se subdivise en 16 onces.

La mesure linéaire est le pic Turc.

1 Pic correspond à 1 aune de Brabant.

$1\frac{1}{3}$ Pic » à 1 mètre.

$1\frac{3}{4}$ Pic » à 1 aune de France.

$1\frac{1}{2}$ Pic » à 1 aune des Pays-Bas.

$1\frac{1}{3}$ Pic » à 1 Yard.

Les mesures pour les grains sont:

La Wéba, qui contient 15 Martes.

2 Martes font 1 chilo de C^ple.

280 Chilos de C^ple 100 Hectolitres.

$7\frac{1}{2}$ Chilos de C^ple correspondent à 1 Salme de Malte.

2 Chilos de C^ple » à 1 Sac de Livourne.

83 Chilos de C^ple » à 1 Last.

La mesure pour les huiles est la Jarre, qui contient $6\frac{7}{8}$ carafes.

1 Jarre correspond à $10\frac{3}{8}$ litres.

6 Jarres de Tripoli correspondent à 1 baril vénitien.

Les comptes se font en général en Maboubs ou en Piastres de Constantinople.

Un Maboubs vaut 20 P^tres de C^ple.

Les monnaies les plus courantes sont celles de Constantinople et la Piastre de Tunis à raison de 120 para's. Cependant les Arabes reçoivent encore plus volontiers au paire la grosse monnaie *d'argent* d'Europe, pourvu qu'on ne leur compte pas d'agio c'est-à-dire:

Les pièces de 5 francs . . . . à raison de 23 P. de C^ple.

Le Tallari de Marie Thérèse à » » 24 » » »

Le Collonade d'Espagne . . . à raison de 25 P. de Cie.

Les Arabes n'aiment pas en général de recevoir de la monnaie d'or; cependant ils commencent à en prendre l'habitude faute de numéraire d'argent.

Le commerce total de toute la régence de Tripoli s'évalue dans les années prospères: pour l'exportation à environ de 7 à 8 millions de francs, pour l'importation à environ de 3 à 4 millions de francs; ainsi en tout de 10 à 12 millions de francs au plus.

Nous choisissons l'année 1851 à 1852[1]), pour établir notre statistique commerciale, car ces années furent des années d'abondance pour toute la régence de Tripoli; afin de s'en convaincre, il suffit de comparer les prix de Juillet 1852 et de Juillet 1855 sur un seul article, l'orge par exemple, principale nourriture de l'Arabe. Eh bien, en Juillet 1852, le chilo d'orge coûtait environ 4 Pices de Cie: en Juillet 1855, année de famine et de guerre, il coûtait 35 à 40 piastres; presque tous les comestibles ont triplé et quadruplé de prix, dans ce même espace de temps.

Quant aux chiffres indiqués dans la statistique commerciale, j'ai pris autant que possible les chiffres connus; puis, pour les articles dont il était impossible d'établir un chiffre positif, j'ai consulté l'opinion des personnes le mieux à même de me l'indiquer; quand il y avait différence dans leurs opinions, j'ai pris la moyenne qui me semblait la plus probable.

Ne pouvant pas donner des détails précis pour le commerce de toute la régence, je me limiterai plus particulièrement à celui de la capitale, qui à elle seule, hormis Benghazi, embrasse presque tout le commerce de la Tripolitaine.

Dans les années prospères le commerce général de la ville de Tripoli peut être évalué approximativement à 8 millions de francs, savoir: 6 millions de francs d'exportation, 2 millions de francs d'importation.

---

1) L'année turque n'est pas conforme à notre année; ainsi je dis 1851 à 1852 pour indiquer l'année turque qui correspond à cette époque.

Les principaux articles d'Exportation sont :

Blé,	600000 Chilos de Cie	à env. fr. 4.50	font fr.	2,700000
Orge,	100060 »	» » 1.25	» »	500000
Autres grains.			»	40000
Huile,	10000 Hectolitres	» » 70	» »	700000
Alizari,	3000 Cantares	» » 32	» »	96000
Fruits: Dattes du Fezzan et de Tripoli, Oranges, Citrons, Ecorces d'oranges, Saffran.			»	33000
Poivron rouge,	200 Nattes	à env. fr. 160	font »	32000
Bestiaux,	2500 Têtes	» » 60	» »	150000
Laine,	10000 Cantares	» » 28	» »	280000
Tapis et autres manufactures en laine.			»	10000
Peaux de moutons, de chèvres, bazanes, etc.			»	60000
Beurre et graisse.			»	40000
Os			»	4000
Ivoire, Dents d'éléphant, Dents de rhinocéros, Dents d'hippopotame,	1000 Cantares	à env. fr. 450	font »	450000
Séné,	400 »	» » 30	» »	32000
Gomme arabique,	50 »	» » 40	» »	2000
Cire jaune,	60 »	» » 160	» »	9600
Plumes d'autruche			»	20000
Esclaves,	1500	à env. fr. 200	font »	300000
Poudre d'or,	20000 Meticals.		»	240000
Peaux de tigres et dépouilles d'autres animaux féroces, Essences, Indigo, etc.			»	19000
Sel natron,	2000 Cantares	à env. fr. 16	font »	32000
Cendre de soude.			»	2000
Eponges,	500 »	» » 16	» »	8000
Nattes — corbeilles et autres ouvrages en joncs . . .			»	5000
Articles divers			»	230400
			Francs	6,000000

Les principaux articles d'importation sont :

Comestibles — Riz, fèves, fruits, fromages, poissons, etc.			fr.	400000
Café	500 Cantares	»	»	20000
Sucre brun et raffiné	2300	»	»	81000
Coloniaux — Poivre noir, clous de girofle, canelle, thé,				
canfre, etc.			»	30000
Drogueries et essences.			»	30000
Teintures — Cochenille — pour environ fr.		40000		
Campêche		» 3000	»	60000
Indigo		» 6000		
Divers		» 6000		
Vins et liqueurs			»	80000
Tabac.			»	20000
Combustibles — Charbon de bois environ fr.		3000		
Goudron		» 1400	»	10000
Poudre, soufre		» 600		
Bois — Planches		» 20000		
Poutres		» 15000	»	40000
Planches de Suède		» 5000		
Métaux — Fer en barres	500 Cantares	» 12000		
Objets en fer		» 4000		
Cuivre en feuille	300 »	» 40000		
» travaillé	150 »	» 25000	»	89000
Etain		» 2000		
Fer blanc		» 2000		
Zinc en masse		» 4000		
Armes — fusils	pour environ	» 2000		
2000 lames de sabre double tranchant pour les Fellatas		» 3000	»	13000
2000 lames de sabre à un tranchant pour Bornou et Soudan		» 3000		
Cuirs et Peaux travaillées			»	12000
à transporter			fr.	390000

	Transport fr.	390000
Papiers — blanc à 3 lures pour les caravanes . . . . . fr. 12000		
blanc grand format pour emballer . . . . . » 4000		
paqueter . . . . . » 4000		
blanc à écrire . . . . . » 2000		
gris . . . . . » 2000	. . . . »	20000
Quincaillerie — couteaux, rasoirs, aiguilles, tabatières, peignes, etc.	»	5000
Faience	»	5000
Miroiterie — Glaces rondes, carrées; montées dans des cadres en bois dans des boîtes, œils de bœuf non montés .	»	5000
Mercerie — Déchets de soci écrue dite *gondra*, soies plates pour broder, soies torses pour coudre, rubans, galons, fil à coudre, etc.	»	65000
Corail vrai — dite *Mergan* hor.	»	20000
Verroterie de Venise — Imitation du corail (*Mergan tedou*). Zemata macouri chech, Ktoumbalia, et cent autres espèces variant selon la mode des Dames Africaines	»	200000
Fils et Galons en or de Lyon.	»	30000
Bijouterie — diamants et autres pierres, objets montés en or et en argent, bouts de pipe, montres, etc.	»	50000
Argent — argent pour faire les bijoux des indigènes, c'est-à-dire pièces de V francs pour fondre.	»	95000
Meubles — de Malte, de Livourne, de Marseille	»	5000
Manufactures diverses — dont voyez la liste détaillée ci-dessous.	»	650000
	fr.	2,000000

Les principales manufactures qu'on importe à Tripoli sont:

Toiles Écrues,	environ 200	Balles de 200 Pièces . .	fr.	240000
Guinées Manchester,	» 100	» » 100 » . .	»	140000
Madapolanes,	1500	» . .	»	21000
Mousselines à carreaux et autres,	5000	» . .	»	50000
« unies, tangibs,	5000	» . .	»	20000
	transporter fr.			471000

	Transport fr.		471000
Mouchoirs cochenilles et autres,	5000 Douzaines .	»	25000
	100 Pièces . .	»	13000
Printanières.	1000 » . .	»	16000
Marias,	1000 » . .	»	12000
Demi-Marias,	50 » . .	»	1200
Marias avec fil de laiton,	1000 » . .	»	12000
Indiennes,	500 » . .	»	5000
Bengalines,	500 » . .	»	3000
Gazes, soit crêpes pour chemise,	150 » . .	»	2400
Coutils pour matelas,	300 » . .	»	4300
Toiles et Doc pour pantalons,	50 » . .	»	2400
Mérinos,	100 Douzaines .	»	5000
Bonnets rouges de Tunis et Livourne,			1000
Sarassar, Étoffes de soie brodées en or de Lyon	25 Douzaines .	»	3000
Mouchoirs de soie de Lucque,			
Étoffes de soie. Taffetas de Lucque, Mantino de Florence, Satin, Damas, etc.		»	12100
Draps Londrin,	40 Balles. . .	»	40000
» de France, Belgique et Allemagne,	50 Pièces . .	»	3000
Habillements divers et autres étoffes		»	7800
		fr.	650000

Dans les années fertiles la balance commerciale s'établit principalement par le plus ou moins de numéraire en pièces de 5 francs qu'on introduit et dont la majorité se fond pour en faire de gros bracelets et des boucles d'oreilles pour les femmes bedouines. Dans les années de disette, la balance commerciale s'établit au contraire en exportant ces mêmes bracelets et boucles d'oreilles en lingots pour Malte, Livourne et Marseille. Il va sans dire que dans les susdites années de disette, l'exportation est moindre que l'importation ; car au lieu que le blé et l'orge est exporté on en importe de l'étranger.

On peut estimer que le commerce général maritime de Tripoli, se répartit de la manière suivante :

8/16 pour Malte.
3/16 » le Levant et Alexandrie.
2/16 » Livourne et l'Italie.
2/16 » Tunis.
1/16 » Marseille et Alger.

Les revenus de la régence de Tripoli ne sont pas bien connus parce qu'on n'aime pas à les faire connaître; cependant, pendant plusieurs années prospères on a pourvu amplement à toute l'administration civile et militaire, environ 10,000 hommes de troupe, et on a envoyé à Constantinople un surplus de 4000 bouses, soit francs 454,780 [1]). Au commencement de la guerre contre la Russie on a levé une imposition extraordinaire de 24,000 bourses, soit environ 2,608,700 francs.

Les revenus ordinaires de la régence proviennent:

En premier lieu, par les *contributions directes* savoir: la *dime* payée sur tous les produits du sol, soit le *tribut* annuel payé par les diverses tribus et par le *Harage* imposé en bloc sur les Juifs et qui doit être réparti par le Ghagham-Bachi, soit grand rabin, sur ses correligionnaires en proportion de leurs biens, enfin par une *contribution*, que je nommerai *locale* [2]) et qui varie un peu suivant les lieux; mais généralement elle est répartie à peu près ainsi:

---

1) La bourse est de 500 piastres de Cte.
La pièce de 5 francs vaut à Tripoli 23 piastres de Cte.

2) Je dois répéter ici que ces données sont le fruit de perquisitions personnelles accompagnées de mille difficultés et qu'on ne saurait avoir ces détails dans des registres ou Journaux comme en Europe, puisque ces sortes d'information n'existent pas. Par exemple tout ce que nous disons ici relativement à l'imposition directe locale sur les arbres et les animaux, je le dois au hasard qui a amené chez moi un Arabe éploré de ce que son village ne comprenant qu'une population de 800 hommes et payant déjà les autres taxes, qu'il disait onéreuses. Il était frappé par suite de la dernière guerre contre la Russie d'une contribution de 1500 Mahoubes, soit environ f 6000 et c'est en l'entendant me confier ses chagrins à ce propos que j'ai pu recueillir de sa bouche les données que j'ai mentionnées.

Chaque arbre d'olivier paie	$2\frac{1}{2}$	P^s.	de	Cie.
» » de dattier »	$2\frac{1}{2}$	»	»	»
» Chameau »	40	»	»	»
» Bœuf »	20	»	»	»
» 10 moutons »	40	»	»	»
» 20 chèvres »	40	»	»	»

Beaucoup d'arabes riches, pour éviter de payer ces contributions, envoient leurs troupeaux de 15 à 20 chameaux, de 400 à 500 moutons, etc. tout à fait dans l'intérieur et feignent de n'avoir que 3 à 4 chameaux et une centaine de moutons. D'autres, réellement plus pauvres, abattent leurs oliviers et leurs dattiers malgré que ces arbres soient encore en très-bon état.

En général on prend aussi le prétexte de ces contributions pour planter très-peu de nouveaux arbres. Il y a cependant des Pachas éclairés qui donnent des ordres pour que les jeunes arbres soient pendant 3 ou 4 ans exempts de contributions; mais ces ordres ne sont pas toujours suivis par les employés subalternes.

On exempte aussi quelquefois de ces contributions quelques localités soit pour des malheurs locaux, soit pour des services rendus. Ainsi toute la campagne aux environs de Tripoli, savoir: la Meschia et le Sahel, qui forment un tout d'environ 2000 campagnes, soit 3000 puits, selon l'usage de compter du pays, n'ont pas de contributions locales à payer sur les arbres et les produits de leurs campagnes; mais par contre chaque jardin ou chaque puits doit fournir en tout moment requis un cavalier monté, équipé, approvisionné et prêt à marcher au combat. On a voulu jadis mettre une imposition de cinq à six francs sur ces puits, mais le pays s'est révolté et on a dû y renoncer.

En second lieu les autres revenus de la régence proviennent des *contributions indirectes*, soit appaltes (fermage) ou monopoles, qui se vendent publiquement, savoir:

Les *droits de douane* qui sont de 3 pour cent à l'entrée, 12 pour cent à la sortie. Ces dernières années les douanes de toute la

régence de Tripoli ont été vendues à Constantinople avec les autres douanes de l'empire. Précédemment elles étaient vendues parfois à Tripoli même à des prix avantageux; par exemple, en 1848, pour 9.150.000 piastres de Cᵉ, soit environ *f* 17.700; d'autres fois elles étaient prélevées par le Gouvernement de Tripoli.

Les autres droits indirects, mais qui se bornent principalement à la ville de Tripoli, sont :

L'appalte ou monopole dit de *l'hôpital*, qui consiste à prélever la douane à l'entrée sur l'eau-de-vie, les vins et les liqueurs et principalement sur le droit que l'acheteur de l'appalte a seul de faire distiller les dattes, les figues, les raisins, etc. pour en faire de l'eau-de-vie commune. On lui cède en même temps un grand édifice, ancien Hôpital, où se trouvent les chaudières et les alambics propres à cette distillation. C'est de là que ce droit tire son nom de droit de l'Hôpital.

Si un particulier veut faire distiller des fruits, il doit payer à l'appaltateur 20 Pᵗʳᵉˢ de Cᵈᵉ, environ 5 f. pour 50 kilogs de fruit, plus 5 Pᵗʳᵉˢ de Cᵈᵉ pour le louage du chaudron. Il est défendu de distiller autre part qu'à Tripoli même.

L'appalte sur *l'argent* et *l'or* consiste en un droit de 12½ paras par once que perçoit l'appaltateur, soit *lamin*, en mettant son poinçon sur tous les objets neufs en argent ou en or qui ont été fabriqués, et il est par contre responsable pour la valeur intrinsèque que l'argent ou l'or de Tripoli doit avoir.

On ne peut vendre des objets d'argent s'il n'y a pas le coin, soit la marque de l'appaltateur.

Il perçoit en outre sur l'argent vieux qui se revend en ville 20 à 25 paras par once. Il doit le peser pour en déclarer le poids juste; si un Arabe vend sans avoir fait peser par l'appaltateur, il paie double droit et souvent reçoit la bastonnade, ainsi que celui qui a acheté.

On ne confectionne des objets d'or et d'argent qu'à Tripoli seulement. Cet appalte sur l'or et l'argent est très-avantageux, dans les années fertiles, ou dans les années de grande disette, car

aussitôt que l'Arabe a de l'argent disponible, il fait faire de gros bracelets et des boucles d'oreilles d'argent pour sa famille et l'appaltateur gagne bien. Si par contre il y a disette, comme l'Arabe n'a jamais d'argent comptant, il est obligé, aussitôt ses provisions finies, de vendre avec perte ces mêmes bracelets et boucles d'oreilles pour acheter l'indispensable.

Je profiterai de cette occasion pour faire observer que l'usage à Tripoli en tout temps a été d'exporter l'or et surtout l'argent sans payer de droit de douane à la sortie. D'ailleurs l'argent brisé que l'on exporte dans les années de famine a déjà payé le droit de timbre lors de sa confection. Puis le droit de pesage lors de la vente. Il serait donc plus que juste d'en laisser la sortie entièrement libre. Cependant l'appaltateur actuel de la douane veut faire payer un droit de sortie sur cet article qui a payé déjà deux fois des droits au gouvernement; cela paraît d'autant plus impolitique, que c'est aggraver la position des arabes déjà demi-morte par la famine. Les autres gouvernements, en temps de disette, ôtent ou diminuent les droits pour faciliter le commerce. Il est donc impossible que le gouvernement Ottoman, bien informé de la chose, veuille en se prêtant au désir de l'appaltateur, contribuer à ce qu'on peut nommer la ruine de son peuple.

Le monopole, soit le droit du *peseur public*, consiste à faire payer 50 paras pour chaque 40 Oeques, soit 50 kilogr. de marchandises qu'on vend. Les Arabes qui vendent sans appeler le lamin ou peseur public, pour peser, sont arrêtés et punis.

Le monopole, soit appalte sur la *pêche* consiste, à prélever 8 °/₀ de la valeur sur tout le poisson qu'on porte au marché.

Le monopole ou appalte sur la *viande* consiste à livrer aux troupes, pendant toute l'année, la viande nécessaire à un prix convenu d'avance et à se faire payer par les divers bouchers $2\frac{1}{2}$ P^tres de C^ple pour chaque mouton qu'ils tuent et 10 à $17\frac{1}{2}$ piastres de C^ple par bœuf, suivant la grandeur.

L'appalte sur le *tabac* consiste à avoir seul le droit de vendre le tabac à priser et de percevoir 10 °/₀ sur le tabac en feuille.

L'appalte de la *Hara*, consiste à avoir le privilége de faire enlever les immondices de la ville.

Ces divers appaltes se vendent avons-nous dit, tous les ans publiquement à Tripoli. Les sujets Ottomans ont seuls le droit de les acheter, mais souvent c'est un haut employé du Gouvernement, parfois le pacha lui-même qui, sous le nom d'une autre personne, s'adjuge l'appalte pour une somme raisonnable qui lui laisse un beau bénéfice. D'autres fois, on se contente de donner un beau cadeau à la personne qui adjuge et on obtient l'adjudication de l'appalte à un prix favorable.

Les appaltateurs ont fait parfois de très-bonnes affaires, d'autres fois ils se sont ruinés.

Depuis 1845 jusqu'en 1852 et 1853, les appaltes ont été toujours vendus dans une forte proportion progressive, car le pays a effectivement prospéré, comme on peut le relever du tableau ci-joint.

	1846.	1848.	1851 à 1852.
	Ps. de Cple.	Ps. de Cple.	Ps. de Cple.
DOUANES.	non vendues [1]).	895000	915000
EAU-DE-VIE ET LIQUEURS.	44000	46000	90000
ARGENT ET OR.	42000	40000	105000
PESEUR PUBLIC.	19000	24000	50000
VIANDE.	inconnu [2]).	inconnu [2]).	120000
PÊCHE.	5600	5600	7000
TABAC.	38000	48000	60000
IMMONDICES (HARA).	4500	4500	5000
			1,352000

1) Elles furent perçues pour le compte du Gouvernement.
2) On ne connait pas les conditions de vente, mais on estime que l'appaltateur a gagné cette année environ de 35.000 à 40.000 francs.

Ainsi l'année 1851 à 1852 a rapporté au Gouvernement 1,532.000 Pres de Cie, soit environ 293,915 francs; c'est l'année qui fut la plus prospère pour Tripoli, comme nous l'avons fait observer plus haut. Depuis lors il y a déclin continu. Il est possible que quelques appaltes aient été achetés encore plus cher les années suivantes; mais l'appaltateur en fut pour ses frais. Il a dû payer le déficit de sa bourse. Il faut encore observer que la permission d'exporter l'orge et le blé fut donnée pour la 1re fois en 1848, ce qui occasionna ce développement général dans tous les revenus en augmentant la production des grains. Nous ferons remarquer que ce développement général eut lieu sous l'administration d'Izzet Pacha, qui fut malheureusement rappelé à Constantinople, à la suite des différends qu'il eut avec la France.

En lisant ce peu de données sur la régence de Tripoli, il sera facile d'observer combien ce pays est susceptible de développement tant pour le commerce que pour l'agriculture. La ville de Tripoli, avec un bon port, peut devenir la première ville du Nord de l'Afrique. La régence entière produirait assez de blé, d'orge et de bestiaux pour être, non le grenier de Rome, mais celui de Malte, Marseille et Paris. Mais pour obtenir ce résultat il faut une administration forte, intègre, éclairée et habile. On n'obtiendra rien, tant que le pays sera administré par des Pachas et une grande suite d'employés qui y viennent pour s'enrichir en deux au trois ans, que doit durer leur administration, pour être remplacés par de nouveaux fonctionnaires dont le but sera également de faire leur butin au plus tôt. Si au moins cette richesse restait dans le pays, cela procurerait une prospérité générale par suite du luxe et du bien-être de quelques-uns; mais non, tous les Turcs, sans exception, aussitôt qu'ils ont réuni un capital, s'en vont dans leur patrie, généralement à Constantinople, pour s'établir le long du Bosphore. C'est en vain que la Sublime Porte envoie pour gouverneurs des hommes vraiment supérieurs, riches et intègres; ils administreront avec équité,

mais il leur sera impossible de mettre un frein à l'avidité de la nombreuse suite d'employés, de cavas, de gardes, de serviteurs et des porte-pipe qui doivent par force former son cortége.

L'Arabe, tout ignorant qu'il est, sait très-bien l'avantage d'avoir un Pacha héréditaire, qui reste dans le pays [1]). Il soupire après le moment où un chef arabe pourra les gouverner et malgré la famine, la soif, le tiphus, le choléra, la vérole, la perte des trois quarts des bestiaux par suite des maladies qui désolent ce pays depuis plus d'un an, il n'est pas possible au Gouvernement Turc de rétablir l'ordre et la tranquillité contre un vieux Scheik de la montagne, Ghouma, qui a levé il y a environ un an l'étendard de la révolte contre les Turcs, non contre le Sultan, et autour duquel toute la population arabe s'unit ouvertement ou clandestinement selon que l'Arabe se trouve sous la puissance de l'un ou de l'autre parti; mais intérieurement ils sont tous pour leur chef Ghouma. Pour compléter ce triste tableau j'ajouterai que les employés civiles et militaires restent plus de six mois sans gage. Les négociants qui ont vendu au Gouvernement ne sont pas payés aux échéances. Enfin le Trésor est absolument sans argent, même pour les dépenses les plus nécessaires.

Il faut cependant espérer que de plus beaux jours rétabliront la paix et la prospérité sur ces riches pays et qu'avec la civilisation on y verra fleurir la mémoire de Tertullien, Cyprien, Lactance et St. Augustin, qui certainement ne reconnaîtraient pas leur patrie dans le cahos qui existe actuellement.

Il me semble presque superflu de faire observer, en terminant cette petite brochure, que mes observations sur l'administration de la Régence de Tripoli, ne portent aucun préjudice à la Su-

1) Ce qui serait positivement même pour le Gouvernement Ottoman bien plus avantageux, moyennant un tribut annuel, que l'état des choses actuelles.

blime Porte. Ma sympathie pour la Turquie, pays de ma naissance, est suffisamment connue et prouvée pour pouvoir supposer de mauvaises intentions de ma part. Au contraire, je lui fais connaître Tripoli, les améliorations à faire et les immenses avantages que cette place retirerait en la déclarant un port *franc*, lors du percement de l'Isthme de Suez.

ERRATA.

Page	3	ligne	16	au lieu de	Septis Major,	lisez Leptis Major
»	3	»	19	»	Septis »	» Leptis »
»	4	»	2	»	Sebda	» Lebda »
»	5	»	16	»	Richardsen	» Richardson
»	6	»	22	»	Derna	» à Derna
»	6	»	7	»	sans	» sous
»	6	»	19	»	torrens ;	» torrens
»	9	»	18	»	apelle	» appelle
»	12	»	15	»	posède	» possède
»	12	»	25	»	jolie	» joli
»	12	»	29	»	le grand centre	» le grand centre du commerce
»	13	»	24	»	ont environ de	» sont d'environ
»	14	»	2 de la note	»	grappes	» grouppes
»	15	»	23	»	Banghazi	» Benghazi
»	15	»	32	»	quelques articles de caravanes	» quelques autres articles de caravane
»	16	»	24	»	Cyrénées	» Cyrénéens
»	17	»	4	»	d'excellent raisin	» d'excellents raisins
»	17	»	25	»	villes situées	» villes moins importantes situées
»	18	»	18	»	il gèle	» il y gèle
»	18	»	18	»	on est	» on y est
»	18	»	22	»	goût du	» goût du
»	19	»	6	»	Fezzan est	» Fezzan, est
»	19	»	25	»	le monde est	» le monde y est
»	20	»	16	»	part un courier	» un courier part
»	22	»	1	»	Collonade	» Colonnate
»	24	»	7	»	Drogerie	» Droguerie
»	25	»	1	»	3 lures	» 3 lunes
»	25	»	12	»	soci	» soie
»	25	»	15	»	corail vrat	» corail vrai
»	26	»	10	»	Doc	» docs
»	27	»	10	»	bouses	» bourses
»	27	»	31	»	village ne	» village, ne
»	27	»	32	»	onéreuses. Il était	» onéreuses, était
»	28	»	7	»	d'arabes	» d'Arabes
»	30	»	14	»	doit	» droit
»	30	»	17	»	demi-morte	» demi-morts
»	33	»	3	»	porte-pipe	» portes-pipe
»	33	»	8	»	tiphus	» typhus
»	33	»	18	»	civiles	» civils



PNRI 86 087

PERPUSTAKAAN NASIONAL
REPUBLIK INDONESIA

PRO 398 D87

HASAN

PERPUSTAKAAN NASIONAL

